

PÃ©tition contre la loi Yadan : plus 700 000 citoyenÂ·nes mÃ©prisÃ©Â·es

Description

Par lâ??*Agence MÃ©dia Palestine*, le 16 avril 2026

Il nâ??y aura pas de suites Ã la pÃ©tition contre la loi Yadan qui a recueilli plus de 707 957 signatures. Ã? 30 voix contre 21, les dÃ©putÃ©Â·es de la commission des lois, dominÃ©e par les macronistes, Les RÃ©publicains et le Rassemblement national, ont votÃ© le 15 avril le classement sans suite de la pÃ©tition contre la loi Yadan. Cela signifie que le texte de la pÃ©tition ne sera pas examinÃ© ni dÃ©battu par les dÃ©putÃ©Â·es.


Pétition contre la lo
Yadan :
plus 700 000 citoye
méprisés

AprÃ¨s avoir rappelÃ© que cette pÃ©tition est la deuxiÃ¨me la plus signÃ©e de lâ??histoire aprÃ¨s celle contre la loi Duplomb et que chaque signature a une valeur Ã©tant donnÃ© quâ??elle implique de se connecter et de sâ??identifier formellement avec France Connect, la dÃ©putÃ©e insoumise Gabrielle Cathala a exprimÃ© sa stupÃ©faction devant la commission : Â« *Je ne vois pas ce qui justifie, Ã part dans une dÃ©mocratie totalement dÃ©faillante comme la nÃ´tre, que nous examinions un texte avant mÃªme dâ??examiner cette pÃ©tition.* Â»

La Commission nationale consultative des droits de lâ??Homme (CNCDH) sâ??est Ã©galement Ã©tonnÃ©e de ce classement qui consiste Ã Â« *refuser toute possibilitÃ© de dÃ©bat sur les enjeux portÃ©s par cette pÃ©tition* Â». *Â« La qualitÃ© de notre vie dÃ©mocratique se mesure Ã lâ??Ã©tendue des canaux ouverts aux citoyen.nes pour dÃ©battre, contester, co-construire les politiques publiques* Â», Ã©crit la CNCDH.

Lâ??examen du texte, lui, doit commencer ce jeudi 16 avril dans lâ??hÃ©micycle de lâ??AssemblÃ©e nationale. ProblÃ¨me, la sÃ©ance ne pourra finalement se tenir quâ??Ã partir de 21h30, une heure tardive oÃ¹ le risque dâ??absentÃ©isme peut faire basculer le vote dâ??un cÃ´tÃ© ou dâ??un autre, sâ??il a lieu dans la soirÃ©e. Dans le cas contraire, les discussions pourront se prolonger le 17 avril au matin.

La proposition de loi de la dÃ©putÃ©e pro-israÃ©lienne Caroline Yadan, officiellement intitulÃ©e Â« visant Ã lutter contre les formes renouvelÃ©es de lâ??antisÃ©mitisme Â», est lâ??objet de vives critiques nationales et internationales.

Le texte propose notamment dâ??Ã©largir les dÃ©lits de Â« provocation Ã des actes terroristes Â» et Â« dâ??apologie publique dâ??actes de terrorisme Â», instaurÃ©s par la loi de novembre 2014, elle-mÃªme trÃ¨s contestÃ©e, en y ajoutant la notion de Â« provocation implicite Â», une notion floue qui inquiÃ¨te sur les possibilitÃ©s infinies dâ??interprÃ©tation quâ??elle implique. Figure de la lutte contre le terrorisme, lâ??ancien juge dâ??instruction Marc TrÃ©vidic y voit la porte ouverte Ã toutes les dÃ©rives. Â« *Avec la loi Yadan, la libertÃ© dâ??expression devient une libertÃ© surveillÃ©e sous bracelet Ã©lectronique* Â», alerte cet ancien juge antiterroriste dans un entretien accordÃ© au journal *Lâ??HumanitÃ©*.

Le syndicat de la magistrature a lui aussi dÃ©noncÃ© le texte comme Â« *un blanc-seing Ã lâ??arbitraire judiciaire* Â» qui Â« f*era planer le spectre de la rÃ©pression sur toute forme de critique des exactions et des crimes commis par le gouvernement israÃ©lien Ã lâ??encontre du peuple palestinien* Â», dans un communiquÃ© publiÃ© le 15 avril rapporte encore *Lâ??HumanitÃ©*.

Lâ??article 2 du projet de loi Yadan prÃ©voit Ã©galement de punir de cinq ans dâ??emprisonnement et de 75 000 euros dâ??amende Â« *le fait de provoquer directement ou indirectement Ã la destruction ou Ã la nÃ©gation dâ??un Ã?tat, ou de faire publiquement lâ??apologie de sa destruction ou de sa nÃ©gation* Â». Des slogans tels que Â« Free Palestine Â», ou le fameux Â« *From the river to the sea, Palestine will be free* Â», tomberont sous le coup de la loi si elle est votÃ©e. De mÃªme que la dÃ©finition dâ??IsraÃ«l comme un Ã?tat colonial dont le processus de lÃ©gitimation Ã travers lâ??histoire sâ??est fait au mÃ©pris de la population palestinienne autochtone. Se dire antisioniste sera ainsi rÃ©primÃ© par la loi.

Lire aussi : Mobilisation contre la proposition de loi Yadan : le rapport de force pourrait-il sâ??inverser ?

date crÃ©Ã©e
2026/04/16